



REPUBLIQUE DU BENIN



**DOSSIER DE PRESELECTION  
PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS  
INTELLECTUELLES**

**Objet du marché :** Recrutement d'un cabinet pour accompagner l'INStAD à la certification ISO 9001 : 2015 et mise en place du Système de Management de la Qualité

**Référence SIGMAP :** PI\_DCSFM\_64256

**Autorité contractante :** Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD)

**Source de financement :** Budget National

**Gestion :** 2022

Juillet 2022

## **Table des matières**

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) .....	03
II. LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET .....	08

## **I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)**

**Objet** : Recrutement d'un cabinet pour accompagner l'INStAD à la certification ISO 9001 : 2015 et mise en place du Système de Management de la Qualité

**Référence du marché** : PI\_DCSFM\_64256

**AVIS N°** : 014 PI\_DCSFM\_64256

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 12 juillet 2022.
2. L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2022 des fonds du Budget National. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour accompagner l'INStAD à la certification ISO 9001 : 2015 et mise en place du Système de Management de la Qualité.
3. Les prestations comprennent la poursuite des travaux de mise en place d'une démarche Qualité sur le périmètre des activités de l'INStAD en vue d'une certification ISO 9001 : 2015, courant le troisième trimestre de l'année 2022.
4. Le délai de réalisation de la mission est de trente (30) jours ouvrables répartis sur six (06) mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, personnel clé

professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Un minimum de trois (03) plis est requis pour procéder à l'ouverture des manifestations d'intérêt.
8. Le candidat qui présentera le meilleur niveau de qualification et d'expérience sera retenu et invité à soumettre ses propositions technique et financière, aux fins de négociations.
9. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Note pour le critère</b>	<b>Sous critères d'évaluation et note</b>	<b>Moyens de Preuve à fournir par le candidat</b>
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le conseil et la formation en management de la qualité suivant les normes ISO	[10]	Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 point ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans l'appui conseil à la certification ISO 9001 au cours des dix (10) années.	[25]	Une (01) mission	Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature du contrat correspondant (copie simple)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans l'accompagnement des entreprises à l'implémentation	[50]	• Accompagnement des entreprises à l'implémentation et à la certification des normes	Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Note pour le critère</b>	<b>Sous critères d'évaluation et note</b>	<b>Moyens de Preuve à fournir par le candidat</b>
et à la certification des normes ISO et à la certification ISO 9001 de cinq (05) directions techniques de l'administration et ou sociétés et offices d'Etat.		ISO ✓ Une (01) mission datant d'au moins dix (10) ans, pour 25 points ; ✓ une (01) mission datant d'au moins cinq (05) ans, 10 points ; ✓ une (01) mission datant de moins de cinq (05) ans, 00 point. • Accompagnement à la certification ISO 9001 de cinq (05) directions techniques de l'administration et ou sociétés et offices d'Etat ✓ 05 missions, 25 points à raison de 05 points par direction.	appuyée des pages de garde et de signature du contrat correspondant (copie simple)
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	• Organisation technique, 03 points ; • Organisation managériale, 02 points.	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure
6. Personnel clé professionnel à affecter à la mission	[10]	01 chef mission, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Qualité Sécurité et Environnement (BAC+5), pour la totalité.	Copie simple du diplôme
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est 75.

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de  
l'INStAD sis au Ministère du Développement et de la  
Coordination et l'action gouvernementale  
bureau 309, troisième étage du bâtiment INStAD**

**Tél. : 21 30 82 44/21 30 82 45**

et aux heures suivantes : **08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heures locales), tous les jours du lundi au vendredi.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-dessus au plus tard le .....à 10h.

**Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **salle de réunion 328, sise au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment de l'INStAD, le .....à 10 heures 30 minutes.**

12. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à

l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique/du premier responsable de la structure déconcentrée doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics/structure déconcentrée pour ampliation.

à Cotonou le **19 JUL 2022**



**Ousmane ISSIFOU MAMA**  
Personne Responsable des Marchés Publics

## II- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

*[Insérer Nom du Candidat]*

*[Insérer Lieu et date]*

**Objet** : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

**A**

Monsieur la Personne Responsable  
des Marchés Publics de l'INStAD

Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;
- 5) Personnel clé professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple du diplôme etc.

Veuillez agréer, Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics, l'assurance de notre considération distinguée.

*(Signature et cachet du responsable/représentant habilité  
du cabinet/firme)*